



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
FRANCE**

N° 003334

Certification

Création ou reprise d'une entreprise agricole

Option "Vendre ses produits en circuit-court"

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 5244, par décision du directeur général de France compétences du 14/09/2020, Codes NSF 210p, 210n et 210.

Chambres d'agriculture France,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfait,
par décision du 22/11/2024 à Paris 8e Arrondissement (75008), délivre le certificat à :

Mme Sophie QUINQUENEL

née, le 27/05/1989 à Saint-Nazaire (44600)

Fait à Paris, le 27/11/2024

Nathalie GALIRI
Responsable du service
Formation-Resolia

Le titulaire :